

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE ANITA CONTI
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 49

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/06/2018

Réuni le : 03/07/2018

Sous la présidence de : Gilles Nottebart

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Contrat "bac à graisses":

Contrat d'entretien du bac à graisses avec la société SARP-OUEST pour une durée de 3 ans.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Convention d'entretien d'un Bac à Graisses

Etablissement

LYCEE ANITA CONTI
Esplanade du lycée
BP 67402
35174 BRUZ
ludovic.monvoisin@ac-rennes.fr
Tél. 02 23 50 17 06
Fax. 02 23 50 17 27
SIRET : 193524766 00014
Responsable : Monsieur MONVOISIN

sarpouest.



N° SIRET : 320 816 598 00108

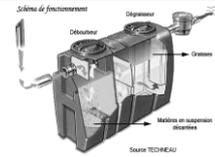
SARP OUEST

ZA du Vallon - 3 rue Denis Papin
35230 SAINT ARMEL
Tél. : 02 99 62 12 13
Fax : 02 99 62 87 50

sarpouest.rennes@groupe-

N° DE CONVENTION :

PA 2018-05-346



Objet de la convention

La présente convention a pour objet l'entretien du BAC A GRAISSES

122,00 €

HT / intervention

Transit / Transport / Traitement
des déchets en centre agréé par arrêté préfectoral*

Volume : **2**

52,00 € HT / tonne

1 intervention(s) par an,

* prix unitaire HT : 51€ / tonne

Fréquence d'intervention

1 fois par an

1ère intervention souhaitée en
2ème intervention souhaitée en
3ème intervention souhaitée en
4ème intervention souhaitée en
Autres

JUIN

Règlement

Les factures sont payables par virement bancaire sur le compte :
N° 30004 00226 00020741731 75
Ouvert au nom de la Société SARP OUEST à la :
BNP PARIBAS CENTRE D'AFFAIRES ELYSEE HAUSSMANN
73 Boulevard Haussmann
75008 PARIS
dont l'adresse de règlement est :
SARP OUEST
6, rue Nathalie Sarraute
TSA 60504
44205 NANTES Cedex 2

Tarif applicable dans le cadre d'une collecte pré-programmé par nos soins, les interventions d'urgence ou non programmée :
prix indiqué majoré de 50%

Conditions d'intervention

Horaire et jour de passage à privilégier :



Durée de la convention

La présente convention est établie pour une durée de 3 ans et prendra effet à la date de signature

Révision des prix

La révision tarifaire aura lieu à la date d'anniversaire de la convention.

Fait en 2 exemplaires à

le

Lu et approuvé

Nom :
Prénom :
Fonction :

Lu et approuvé

Nom : ARTIGUE
Prénom : Pierre
Fonction : Technico-commercial



7/7 jours et 24h/24h
un partenaire pour assurer
la conformité de vos installations
Appelez-nous au 02 99 62 12 13